



Le Comité d'Organisation Régional des Grades



Ligue du centre de judo

Le CORG de la ligue du Centre-TBO

Organe décentralisé délégataire de la C.S.D.G.E

Il est composé par:

- Président de ligue, Etienne MORIN
- Vice président culture judo, Jean PAPON
- Coordinateur ETR, Thierry MARCHAND
- Secrétaire CORG, Patrice FAUTOUS

Représentation du CORG dans les départements

Secrétaires kata

Tours: N.LEFEBVRE / A.LEFEVRE

Orléans: C.TALENS / S.GAUDARD

Missions:

➤ Organisation administratives des examens kata

➤Transmission des résultats au secrétaire CORG

Délégués CORG départementaux

- 18: Angélique JASSET
- 36: Julien LALEU
- 28: Jean Yves BOUCHER
- 37:André LEFEVRE
- 41: Bernard LEPAPE
- 45: Valérie AZAMBOURG

Missions:

- ➤ Réactualisation des passeports sportifs quelque soit le grade
- Transmission des résultats des compétitions RGC, des CJA et UV connaissance de l'environnement au secrétaire CORG

Validation par la CSDGE de la FFJDA Réunion du jeudi 06 juin 2013

APPLICATION Au 1er septembre 2013

LA CATEGORIE D'AGE DES CADET(TE)S 2013/14

Pour rappel:

Cadet 1 né en 99

Cadet 2 né en 98

Cadet 3 né en 97 (ancien Junior 1)

Application saison 2013/14:

1er dan : accessible aux judokas né(e)s en 99 et avant.

- √ Homologation à 15 ans révolus (en conformité avec la règlementation internationale).
- √Shiai: constitution de poules par groupes morphologiques.

Les judokas né(e)s de 1994 à 1999 seront de préférence regroupé(e)s par groupes morphologiques et par années de naissance.

2e dan : accessible aux judokas né(e)s en 97 et avant.

✓ Shiai: constitution de poules par groupes morphologiques.

Rappel: La relation grades/championnats est appliquée au niveau des compétitions officielles individuelles cadet(te)s (Championnat/Coupe/ Critérium)

LA RELATION GRADES / CHAMPIONNATS

RAPPEL D'APPLICATION:

- ✓ Sur les championnats officiels individuels dès le 1er échelon.
- ✓ Sur les compétitions de loisirs signifiées dans les textes.
- ✓ Sur certains championnats des fédérations affinitaires, universitaires (conventions).
- ✓ Aucune application concernant les formules de compétitions en circuits.
- ✓ Pour les autres demandes exceptionnelles : se référer au cahier des charges (demandes à effectuer avant le 30 septembre).

NOUVELLES REGLES D'ARBITRAGE

Sur les tests shiai :

✓ Application du règlement d'arbitrage international à l'exception des saisies de jambe : adaptation du règlement : un avertissement gratuit avant pénalité.

Sur les examens techniques :

✓ L'ensemble du programme technique est conservé.

Objectif: préserver notre richesse et notre patrimoine technique.

TENUE VESTIMENTAIRE

Tenue vestimentaire règlementaire :

Les judokas participants aux épreuves de tests shiai, de kata et d'U.V, devront porter un judogi blanc.

Seminaire des secrétaires de CORG du 20 avril 2013

Harmonisation nationale des dates de clotures inscriptions tournois de grades et examen kata

15 jours avant la date



Le contrôle administratif

Vérifier

- <u>I 'identité</u>
 (Nom, prénom, photo, tampon du département sur la photo)
- la nationalité
 elle doit être mentionnée.
 Si deux nationalités, elles doivent être mentionnées.
- <u>La date de naissance</u>
 pour s'assurer de la catégorie
- La date de délivrance du passeport
- la ou les signatures



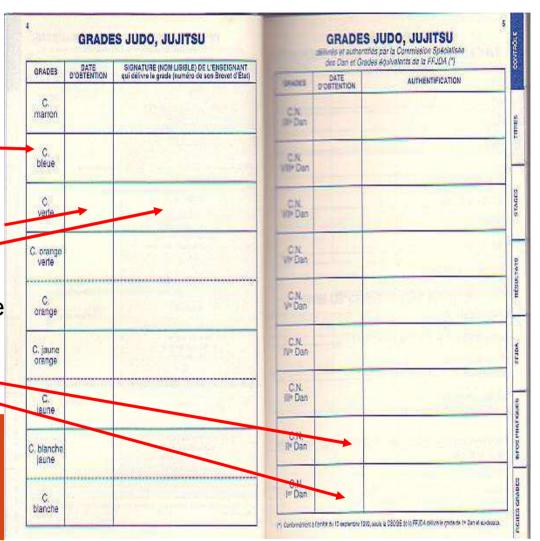
Le contrôle administratif (2)

 le grade :celui porté sur la feuille d'engagement doit correspondre à celui noté sur le passeport.

 Kyu: validés par le professeur. La date d'obtention doit être mentionnée (jj/mm/aa). Signature et nom lisible de l'enseignant

 DAN : validés par le secrétaire du CORG.

Il est absolument interdit de participer avec un grade qui n'a pas été homologué



Le contrôle administratif (3)

Le certificat médical

Il est obligatoire.

Il doit être daté et signé par le médecin et accompagné de son tampon.

Il doit comporter la mention :

Pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition.

Sur les nouveaux passeports, se reporter aux renvois spécifiés.

Validité du Certificat médical : 1 an , jour pour jour, à compter de la date de délivrance



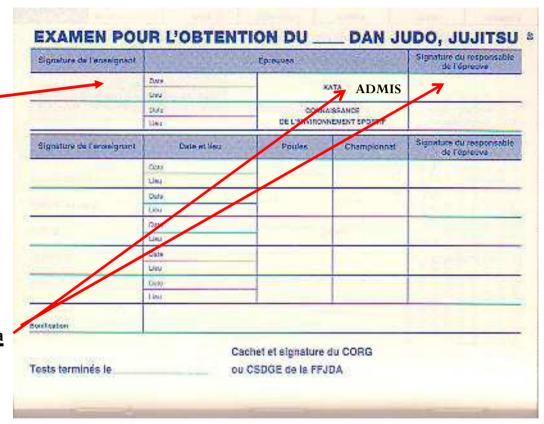
Validation de l' UV kata

1. L'enseignant

 Signe l'autorisation de présence avant la présentation à l'examen.

2. Le secrétaire kata (si réussite à l'examen)

- Signe la fiche d'homologation de grade.
- Appose la mention « ADMIS »

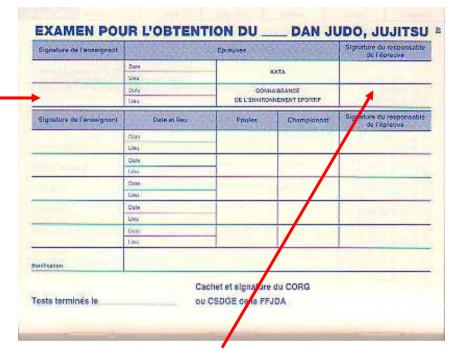


Validation de l' UV connaissance de l'environnement

1. L'enseignant

Signe l'autorisation de présence avant la présentation à l'examen.





3. Le secrétaire CORG (si réussite à l'examen)

Signe la fiche d'homologation de grade.

2. Le formateur CS (1er dan) ou instructeur d'arbitrage (2e dan) (si réussite à l'examen)

Atteste de la réussite à l'UV par signature et renseignement sur la page « stages arbitrage et CS ». Une note supérieure ou égale à 14/20 lors d'une CJA valide cette UV.

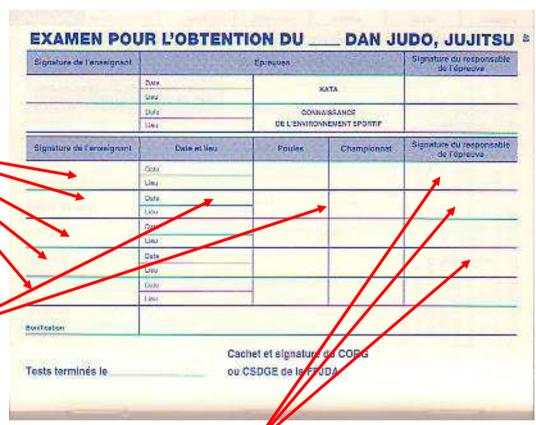
Validation des points

1. L'enseignant

• Signe l'autorisation de présence avant les participations aux championnats ou tournois de grades.

2. Le combattant

 Renseigne au stylo bille, les lieux, dates et nb de points marqués pour chaque championnat ou tournoi de grades.



3. Le secrétaire CORG

• Vérifie le nombre de points marqués et les valide par sa signature.

Toutes les UV sont acquises

- Vérifier l'intégralité du passeport au niveau administratif.
- Vérifier l'acquisition des UV kata et environnement (date, lieu et signatures)
- Vérifier le nombre de points. Vous pouvez vérifier les points de vos élèves à tout moment grâce au lien suivant: http://corgcentretbojudo.jimdo.com/
 rubrique points officiels
- Envoyer par voie postale, à la ligue du Centre TBO, le passeport à homologuer, accompagné d'une enveloppe adressée au possesseur du passeport et affranchie au tarif en vigueur.





MERCI DE VOTRE ATTENTION



Ligue du centre de judo